

## Compte rendu Conseil d'école n°3

### Sont présents :

M. Mouchet, Proviseur Français

M. Ruales, Rector Ecuatoriano

M. Wallyn-Baron, Directeur administratif et financier

Mme Smirs, Directrice du primaire

### Personnels enseignant :

### Représentants de parents d'élèves :

#### 1. Validation Ordre du Jour du conseil d'école n°3

Ordre du jour adopté à l'unanimité

#### 2. Validation Compte-rendu du conseil d'école n°2

Compte-rendu adopté à l'unanimité

#### 3. Projet d'école

- En cours de réalisation
- 3 axes : Accompagner la réussite de chaque élève,  
Favoriser le bien-être et l'épanouissement des élèves.  
Mieux connaître son environnement pour s'ouvrir au monde.
- Les enseignants sont en train de remplir les fiches actions (une 40aine seront prêtes pour la rentrée)
- Il y a un item : "Développer l'implication des familles dans la vie de l'école" pour lequel on invite les parents à faire des propositions pour l'élaboration de cette fiche action.
- Il y a la volonté au sein de notre établissement d'impliquer les parents dans l'apprentissage du français. Le lycée veut proposer des classes de FLE aux parents. L'année scolaire prochaine, l'Alliance Française pourrait donner des cours de français aux parents intéressés au sein du lycée.

*Question posée aux représentants des parents :* Quels horaires seraient les mieux ?

*Réponse :* Les parents présents proposent de 18h-20h ou le samedi matin.

Un questionnaire sera fait.

#### 4. Projet Littérature

Objectif : De la PS au CM2, chaque année, les enfants recevront 5 livres travaillés à l'école et ainsi ils pourront se constituer une bibliothèque de livres en français à la maison (40 livres). Arrivés au CP, les enfants peuvent lire les livres découverts à la maternelle.

Le prêt de livres continuera à la bibliothèque, cela ne changera pas.

Comment financer ce projet?

Idée soumise : Faire une augmentation de 50 dollars sur les frais de fournitures scolaires de début d'année pour permettre l'achat des livres du projet.

Les représentants des parents trouvent que c'est une bonne idée.

Le conseil d'école vote pour cette proposition.

#### 5. Programme d'Éducation Artistique et Culturelle

- En cours d'élaboration avec l'équipe enseignante
- Le but est de planifier les sorties, les voyages, les spectacles, et les rencontres d'artistes (peintres, sculpteurs...) sur trois années pour que les élèves ne répètent pas les sorties, pour que les élèves puissent profiter de toutes les sorties.

- Voyages scolaires:

Il y a des réticences de la part des enseignants concernant les voyages scolaires.

Mr Le Proviseur et le DC informent que la lettre sur la protection des enseignants en voyages scolaires rédigée par l'avocat de l'établissement va être envoyée aux enseignants.

Mr Le Proviseur informe que le lycée défendra son personnel dans le cadre de ses fonctions, bien sûr pas en cas de crimes... Il explique que le chef d'établissement et la présidente de la fondation sont responsables dans le cadre d'une sortie scolaire, d'un voyage scolaire.

Mr Proviseur rappelle qu'il fait confiance aux enseignants dans la conception du voyage.

Il recommande de demander un minimum de pièces justificatives aux hôtels : important de vérifier les équipements de l'hôtel (pas de lits superposés ...), de vérifier que l'hôtel a une assurance...

Mr Le Proviseur propose d'établir une charte des voyages (comme un guide pour les enseignants).

A l'égard des familles, Mr Le Proviseur explique que les voyages scolaires et les sorties font partie de l'éducation à la française. Il insiste sur le fait qu'il faut permettre aux enfants de voyager, ce sont des expériences très positives. Il indique que si les parents n'ont pas confiance en l'école, il ne faut pas qu'ils envoient leurs enfants au voyage. Un enfant à l'école ou un enfant en voyage scolaire, c'est la

même chose. Si on fait confiance à l'école, on doit faire confiance aux enseignants pour les voyages scolaires.

Mme La Directrice rappelle que le projet de voyage scolaire est validé par la Directrice elle-même, le Proviseur, le Consulat français, l'AEFE. Il y a des procédures à suivre.

Mme TROYA, représentante des parents, pense qu'il est important de communiquer l'emploi du temps des journées aux familles, de donner une liste des vêtements et des objets à apporter aux parents, de demander à l'hôtel des documents sur la sécurité qui peuvent être communiqués aux familles.

Mme La Directrice indique qu'on peut s'appuyer sur la grande communauté de familles que compte notre établissement. Ces familles peuvent être des ressources pour faire des propositions sur les logements, les hôtels qui pourraient être utilisés lors des voyages scolaires.

## 6. Règlement intérieur

### A. Des modifications ont été apportées au Règlement Intérieur.

- « Punitions scolaires / Sanctions disciplinaires » a été remplacé par « Mesures pouvant être prises lors de manquements au règlement scolaire »
- Question sur le fait de « confisquer des objets » : la procédure est rappelée: L'enseignant remet l'objet à la directrice et cette dernière le remet à la famille qui vient récupérer l'objet à l'école.
- « Confiscation d'un objet interdit ou dangereux » a été remplacé par « Confiscation d'un objet ou produit dangereux ». Il faudrait établir une liste des objets interdits ou dangereux.
- Tout ce qui concerne le carnet de correspondance sera supprimé dans le règlement intérieur. Le carnet de correspondance n'existera plus à la rentrée de septembre 2025. L'onglet "Carnet de correspondance" sera remplacé par un onglet sur l'utilisation de Pronote par les parents (consulter régulièrement Pronote, informer des absences et les justifier à travers Pronote ...)

### B. Présentation des nouveaux horaires.

#### JOINDRE LE TABLEAU DES NOUVEAUX HORAIRES

- 7h15-7h30: Accueil par la vie scolaire
- 7h30 7h40: Surveillance par les enseignants dans la cour en primaire + Enseignants de la maternelle dans leur classe sur cette plage horaire pour accueillir les élèves (comme cela se fait en France)

Mme La Directrice et Mr Le Proviseur rappellent que les enseignants ne font pas toutes les récréations qui sont des heures dues devant les élèves, et que l'accueil des élèves fait partie des missions de l'enseignant.

- Il est noté qu'il faudra rappeler aux parents que l'école n'ouvre qu'à 7h15, les enfants ne peuvent pas entrer avant cet horaire dans l'établissement.
- Question sur les lignes de bus : Mr Proviseur dit que le transport va devoir s'adapter aux changements d'horaires de l'école

C. Remarques / Questions / Rappels en lien avec les différents points du règlement intérieur

- **Information sur les modalités de sortie:** En cas de changement de modes de sortie, les parents doivent informer avant 9h50.
- **Information sur les retards:** Mme La Directrice va recevoir les familles en cas de retards successifs pour rappeler l'importance de la ponctualité.
- **Question sur les absences:** "En cas d'absence d'un élève, si l'enseignant connaît la raison de l'absence, doit-il la cocher dans la liste proposée sur Pronote?" Mme La Directrice répond que la vie scolaire clarifiera ces questions-là à la rentrée scolaire de septembre 2025.
- **Information sur les protocoles en cas d'accidents ou d'incidents :** La vie scolaire va se charger de refaire un protocole avec l'infirmerie et les transports pour que les enseignants soient informés en cas d'incidents : il faudrait que l'enseignant de l'élève soit en copie quand l'infirmerie ou les transports envoie(nt) des informations à la famille.
- 
- **Rappel sur les collations:** elles doivent être saines. Les enseignants peuvent le rappeler aux familles en cas de besoin. Signaler aux familles qu'il faut éviter les chips et les chewing-gum et que les bonbons et les sucettes sont interdits. Insister sur le zéro déchet auprès des familles

Mme Jeannette Bartus évoque un projet qui était fait en maternelle et qui pourrait être repris : collation commune à tous les élèves de la classe apportée par une famille. Chaque semaine, c'était une famille différente qui était chargée d'apporter la collation pour toute la classe en fonction de la liste fournie par l'enseignant.

- **Rappel sur les goûters d'anniversaire:** ils sont interdits.

Mme La directrice dit qu'il est possible pour les enseignants de cuisiner à l'école pour fêter tous les anniversaires du mois ou de la période.

→ *Le règlement intérieur est adopté le 2 juin par le conseil d'école et il sera soumis au conseil d'établissement.*

## 7. Carte scolaire prévisionnelle

	Effectif 2024-2025 (mai)	Passage au niveau supérieur 25-26	réinscription en attente 25-26	Nouveaux élèves 25-26	Effectif prévisionnel 2025-2026
<b>TPS</b>	16	4 maintiens		14	18
<b>PS</b>	38	12	3	21	33
<b>MS</b>	85	38	8	15	53
<b>GS</b>	76	83	13	13	96
<b>CP</b>	86	75	12	3	78
<b>CE1</b>	85	86	14	0	86
<b>CE2</b>	110	85	9	0	85
<b>CM1</b>	104	110	19	7	117
<b>CM2</b>	102	104	18	1	105
<b>TOTAL</b>	<b>702</b>	<b>593</b>	<b>96</b>	<b>74</b>	<b>671</b>

- 18 TPS pour le moment. Une deuxième TPS sera ouverte si il y a plus de 22 inscriptions.
- En maternelle, pour le moment, avec les effectifs actuels: 10 classes de maternelle de 18 élèves
- 4 classes de CP
- Uniquement des classes de CE1-CE2
- Uniquement des classes de CM1-CM2

Mr Le Proviseur nous indique que des entretiens qualitatifs vont être faits pour savoir pourquoi les parents mettent leur enfant dès la TPS, pour mieux comprendre pourquoi les parents mettent leur enfant au lycée français...

Mr Le proviseur dit que l'objectif en termes d'inscriptions serait de garder nos effectifs, voire d'augmenter d'un ou deux élèves par classe.

Il est important de communiquer sur notre lycée, de montrer tous les aspects positifs de notre école et il faudrait que les élèves arrivent dès la Petite ou la Moyenne Section.

## 8. Organisation des salles

<b>MATERNELLE RÉPARTITION DES CLASSES</b>
<b>ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026</b>

<b>(406)</b> Conda Mini	<b>(411)</b> Gal
<b>(407)</b> Moreno	<b>(412)</b> Carrera
<b>(408)</b> Pons	<b>(413)</b> Ayala
<b>(409)</b> Joubert	<b>(414)</b> Japhet
<b>(410)</b> Carvajal	<b>(415)</b> Medina

**TOILETTES**

<b>406 SALLE PROF</b>	<b>(403)</b> Salle de sieste
<b>(402)</b> Escudé	<b>(404)</b> TPS1
<b>(401)</b> Clair	<b>(405)</b> TPS2

**PORTES MATERNELLE**

ÉLÉMENTAIRE 2024-2025									
BCD/Marmothèque				GUINGUETTE	106 Denerf	107 Beccach	GARDERIE 108		
TOILETTES	SI-Duffy 105	ESP-CP 104	103 Repetto	<u>Rez de Chaussée</u>	102 Auvray	101 Smet	TOILETTES		
Musique 206	207 Duenas	208 Tschamser	209 Vergnoux	<u>1<sup>e</sup> étage</u>	210 Chiriboga	211 Bartus	SI-C2 212		
TOILETTES	ESP-C2 205	204 Espinel	203 Morel		AC-C2 202	201 Goens	TOILETTES		
306 Randavel	307 Alban	ESP-C3 308	309 Muhel	<u>2<sup>e</sup> étage</u>	AC-C3 310	311 prof x	SI-C3 312		DIL
TOILETTES	305 Armendariz	304 Wulstecke	303 Niclas		302 Martindot	301 Cambon	TOILETTES		

En Maternelle, une salle de sieste va être faite dans la salle de classe de Mr Escudé. Mr Escudé va s'installer dans la garderie de Condaminis et la garderie ira dans l'actuelle salle de classe de Mr Pie. La garderie sera utilisée par les professeurs d'espagnol le matin.

Au Primaire, l'organisation sera la suivante:

- au Rez de chaussée: les CP + une classe de CM1-CM2 pour faciliter l'accès à une élève à mobilité réduite
- au 1<sup>er</sup> étage: les classes de CE1-CE2
- au 2<sup>ème</sup> étage: les classes de CM1-CM2

Il y aura des classes d'espagnol et des classes d'anglais à chaque étage pour limiter les déplacements des élèves lorsqu'ils changent de salle.

## 9. Divers

Mr Wallyn nous informe qu'en maternelle, des LED vont être installées à la place des néons comme cela a été fait en Primaire.